



NPNRU MONPLAISIR

Lundi 27 Septembre 2021
Ville d'Angers

Dossier de presse



Service des Relations presse // 02 41 05 47 21 // relations.presse@ville.angers.fr
<http://presse.angers.fr> // @Presse_Angers

SOMMAIRE

1. <u>Place de l'Europe</u>	3
2. <u>Tramway à Monplaisir</u>	4
3. <u>La restructuration et l'extension du gymnase de l'Europe</u>	6
4. <u>Commerces temporaires / démolition du centre commercial nord/ Travaux sur l'îlot nord</u>	8
5. <u>La Résidence Petit-Verger</u>	10
6. <u>La démolition des 15 et 17, boulevard Galliéni</u>	11
7. <u>La réhabilitation des ensembles Lyautey – Valéry</u>	13
8. <u>La réhabilitation des logements rue Gabriel-Baron</u>	15
9. <u>Le groupe scolaire Voltaire</u>	16
10. <u>La cité éducative de Monplaisir</u>	17
11. <u>La création d'un pôle culturel, éducatif et tertiaire dans l'ancien FJT Monplaisir</u>	19

CRÉDITS PHOTOS

page de couverture - © Cabinet Lionel VIÉ
page 3 © Cabinet Lionel VIÉ
page 4 - © Sébastien Bazille et Clément Sevin
page 5 - © Pixcture
pages 6 et 7 - © CRR Architecture
page 9 – © Cabinet Lionel VIÉ
page 11 - © DR
pages 13 et 14 - © DR
page 15 - © DR
page 16 - © Johanne SAN
page 20 - © DR

Place de l'Europe



Objectifs des travaux :

Création d'une centralité commerciale renouvelée, intégrée au rez-de-chaussée de deux îlots d'habitation qui formeront la charnière du cœur de quartier.

Accueil d'un pôle médical regroupant les professionnels de santé.

Renouvellement de la place de l'Europe, apaisement de la place et aménagements paysagers.

Accueil du tramway pour une mise en service mi-2023.

Nature des travaux :

Les travaux sont découpés en 4 phases : phase 1 : Réalisation des commerces provisoires / phase 2 :

Déconstruction du centre commercial actuel / phase 3 : Construction de la nouvelle centralité / phase 4 :

Aménagement de l'espace public.

L'ouverture des perspectives donne une façade à la cité scolaire (Collège Lurçat et Lycée Mounier) qui va réorienter son accès avec la création d'un nouveau parvis au nord de la place de l'Europe.

Création d'un nouveau bâtiment de vie scolaire et de restauration mutualisé.

Création d'un espace public structurant à travers un mail vert qui reliera le jardin Galliéni au Parc Hébert en passant par la place de l'Europe.

Création d'une nouvelle voie de desserte qui débouchera au nord sur le boulevard Monplaisir.

Restructuration complète du centre commercial, accompagnée aux étages de deux nouveaux immeubles de logements.

Coordination avec les riverains et les commerçants :

Ateliers de concertation :

Novembre 2017 : Atelier place de l'Europe

26 avril 2018 : balade urbaine sur les espaces publics du quartier

16 octobre 2018 : Réunion publique

Avril et mai 2019 : Ateliers place de l'Europe, diagonale verte et centralité élargie

Depuis 2021 : Infos Travaux et envoi de courriers aux riverains.

Début des travaux : Printemps 2022

Fin des travaux : Second semestre 2025

Montant de l'investissement réalisé (aménagement des espaces publics place de l'Europe) : **8 M€ HT**

Tramway : Monplaisir

À Monplaisir, 80 % des travaux du tramway ont été réalisés.

Quelques chiffres sur le quartier

- 1 km de rails posés dont un appareil de voie,
- 56 arbres plantés,
- 1 km de bordures posées,
- 5,5 km de nouveaux réseaux posés.

Boulevard Allonneau : 75 % des travaux réalisés



Boulevard Allonneau

Du boulevard Dunant à l'avenue Pasteur : la pose des rails est en cours.

Du boulevard Dunant à l'avenue Pasteur : l'aménagement définitif des trottoirs et la plantation de 25 arbres sera effectué à l'hiver 2022.

Du boulevard Galliéni au boulevard Dunant : l'aménagement du trottoir côté pôle emploi se poursuit.

Du boulevard Galliéni au boulevard Dunant, la station Allonneau-Dunant sera réalisée à partir de septembre 2021. Le placage du gazon aura lieu début 2022.

Place de l'Europe : 85 % des travaux réalisés



Place de l'Europe

La construction de la station Europe débutera fin septembre.
Le revêtement végétal sera posé début 2022.
Les équipements de la station Europe seront posés en 2022.

Boulevard Schuman : 85 % des travaux réalisés



Boulevard Schuman

La réalisation de la station Monplaisir est en cours jusqu'en février 2022.
La pose du gazon aura lieu en octobre 2021.
11 arbres supplémentaires seront plantés au terminus de Monplaisir en novembre.
Les revêtements de chaussée seront finalisés début novembre.
Les équipements de la station Europe seront posés en 2022.

Restructuration et extension du gymnase de l'Europe



Objectifs des travaux :

Dans le cadre du NPNRU, la Ville d'Angers a décidé d'intervenir sur le gymnase, aujourd'hui vétuste, pour permettre sa requalification. Ces travaux permettront également de valoriser l'offre aux usagers dans le domaine sportif à l'échelle de l'ensemble de l'agglomération.

Nature des travaux réalisés :

Travaux de réhabilitation et d'extension : seule la salle omnisport est conservée à terme et sera intégralement réhabilitée. Tous les autres espaces sont reconstruits en extension.

Conservation de la structure de la salle omnisport et remplacement complet du complexe de couverture ; isolation renforcée pour les performances thermiques.

Usage massif du bois pour les extensions (structure et murs).

L'équipement sera raccordé au Réseau de Chaleur Urbain.

Surface totale à l'issue du projet : : 7 223 m² dont 4 200 m² de surface supplémentaire pour intégrer de nouveaux espaces (boxe, tennis de table, danse, vestiaires dédiés pour le stade Marcel Denis, convivialité et réunions).

Les usages :

Outre les activités scolaires et parascolaires, le gymnase accueillera les clubs du quartier et des clubs de haut niveau, tels que : L'Ufab 49 (basketball), les Loups d'Angers (tennis de table), le Ring Olympique Monplaisir Angers (boxe), le Judo Club Monplaisir et le Sakura Élite Karaté ainsi que l'Angers Football Club.

La salle omnisport sera dimensionnée, modulable et adaptée pour l'organisation d'évènements et de manifestations sportives d'envergure (compétitions régionales et nationales pour les sports collectifs, galas de boxe, etc.).

Cet équipement est d'ores et déjà retenu comme centre de préparation pour les Jeux Olympiques et paralympiques de 2024.

Calendrier :

Octobre 2020 – août 2021 : Les travaux de la phase 1 intègrent la démolition, le terrassement et la construction des extensions nord et est

Juillet 2021 – août 2022 : Les travaux de la phase 2 concernent la démolition, la construction et le réaménagement des parties ouest et sud ainsi que de la salle omnisport.

Septembre 2022 : Mise en service de l'équipement

Montant de l'investissement réalisé : 8,90 M€ HT

Dont subventions : FEDER : 2,12 M€ et ANRU : 2 M€

Coordination avec les gestionnaires de réseaux/entreprises :

Maîtrise d'ouvrage : Ville d'Angers

Maîtrise d'œuvre : CRR ARCHITECTURE – EVEN - AB INGENIERIE - GOUSSET – SALTO - CRR INGENIERIE – INGESPOR



Commerces temporaires

Objectifs des travaux :

Un centre commercial provisoire a été créé pour permettre de garantir la pérennité de l'activité commerciale sur le quartier pendant toutes les phases de travaux. La réalisation du bâtiment répond aux exigences architecturales, paysagères et de développement durable.

Il accueille depuis mi-juin 2021 une pharmacie, un salon de coiffure, et depuis juillet 2021, un bureau d'assurances ainsi qu'un bureau de la Poste.

Coordination avec les commerçants :

Échange permanent avec les commerçants transférés à toutes les phases du projet, des études à la livraison du bâtiment, et ensuite au quotidien.

Début des travaux : novembre 2020

Fin des travaux : juillet 2021

Montant de l'investissement réalisé : 1 M€ HT

Partenaires :

Maîtrise d'ouvrage : ALTER PUBLIC

Maîtrise d'œuvre : EIFFAGE – 2A Design

En parallèle, des travaux d'un montant de 50 000 € HT ont été réalisés, de janvier à juin 2021 afin de réhabiliter deux cellules vacantes dans la partie sud de l'actuel centre commercial, avec l'objectif de maintenir une activité commerciale sur le cœur de quartier.

Démolition du centre commercial nord

Objectifs des travaux :

Le centre commercial nord vidé et les commerçants transférés dans les cellules commerciales provisoires, la démolition du centre commercial actuel va permettre de poursuivre le renouvellement du cœur de quartier commerçant.

L'emprise libérée permettra d'accueillir la réalisation de l'îlot Nord, futur bâtiment accueillant des logements aux étages et en rez-de-chaussée des commerces, des services et un pôle médical

Début des travaux : octobre 2021

Fin des travaux : décembre 2021

Montant de l'investissement réalisé : 200 000 € HT

Coordination avec les gestionnaires de réseaux/entreprises :

Maîtrise d'ouvrage : ALTER PUBLIC

Maîtrise d'œuvre : AD-Ingé

Entreprise : Véolia Démantèlement Ouest

Travaux îlot nord

LE PROJET



Vue depuis le tramway



Objectifs des travaux :

Le projet a pour but de recomposer la centralité du quartier de Monplaisir en accompagnant le renouvellement de la place de l'Europe, et de la polarité commerciale.

Nature des travaux :

Réalisation d'un ensemble immobilier de 5 étages avec l'aménagement au rez-de-chaussée de locaux pour accueillir différents commerces de proximité (boulangerie, boucherie, supermarché, agence bancaire, agence intérim, auto-école, café...) ainsi qu'un pôle médical et paramédical. Au rez-de-chaussée, des locaux seront aménagés

Aux étages, 60 logements adaptés aux seniors seront réalisés. Le programme sera composé de 40 T2 et 20 T3. Chaque logement sera équipé d'un balcon et d'un cellier extérieur.

Début des travaux : Second semestre 2022

Fin des travaux : Octobre 2023 (pour la réception des commerces) et premier trimestre 2024 (pour la réception des logements).

Montant de l'investissement réalisé : 8 M€ HT

Coordination avec les entreprises :

Maîtrise d'ouvrage : Angers Loire Habitat et SOPPEC

Maîtrise d'œuvre : Groupement ERB – Lionel Vié

Associés

Bureau d'études thermique : BE GELINEAU



Résidence Petit-Verger

La résidence PARC DU VERGER (279 logements au global – construction en 1967) est implantée dans le quartier Monplaisir à Angers. Une 1^{ère} tranche de réhabilitation comprenant 64 logements a été engagée. Ce bâtiment est constitué de 8 cages d'escaliers, sur 4 étages sans ascenseur.

S'intégrant dans le cadre du NPNRU et en lien avec l'arrivée de la seconde ligne du tramway, cette réhabilitation constitue un des premiers programmes livrés durant l'été 2021, initiant la dynamique du quartier.

Objectifs des travaux :

traitement architectural pour accompagner le changement d'image du quartier,
amélioration thermique,
amélioration de l'accessibilité,
résidentialisation / stationnement.

Nature des travaux :

Requalification des façades, bardage métallique sur la façade nord-ouest et conservation des qualités originelles de la façade existante au sud-est, tout en remédiant aux aspects devenus obsolètes par le renforcement de l'isolation de l'enveloppe, la rénovation du système de chauffage et d'eau chaude. La création d'une nouvelle volumétrie et animation des façades par l'agrandissement des halls et la création de balcons.

Parties communes, agrandissement des halls des entrées, l'amélioration des parties communes (éclairage, embellissement, porte de halls...), l'amélioration de l'accessibilité d'une cage d'escalier par la création d'un ascenseur.

Amélioration du confort des logements, agrandissement des salles de bains, suppression des fausses typologies, création d'une offre diversifiée de typologie de logement, amélioration de l'accessibilité intérieure de certains logements, et amélioration du confort (électricité, équipement sanitaire, embellissements faïences, peintures et revêtements de sol), la création de 15 balcons.

Espaces extérieurs, création d'un espace conteneurs enterrés, création d'une offre de stationnement complémentaire au sud dédiée à la cage d'angle, réfection des engazonnements, agrémentée de nouvelles plantations diversifiées.

Coordination avec les gestionnaires de réseaux/entreprises :

Maîtrise d'ouvrage : Soclova

Maîtrise d'œuvre : Entreprise générale Eiffage en Conception-Réalisation avec JBA Architecte

Calendrier :

Les études ont été entreprises au premier semestre 2019.

Début du chantier : 2^e semestre 2020 pour une livraison effective en juillet 2021.

Démolition des 15 et 17 boulevard Galliéni



Angers Loire Habitat a engagé en septembre 2020 le relogement des 57 familles vivant dans les tours situées aux 15 et 17 boulevard Galliéni. Les relogements devraient se finaliser à la fin de l'année 2021. Suivront la déconstruction des 2 bâtiments et le développement du projet de réaménagement du jardin.

Objectifs des travaux :

La déconstruction des 72 logements des 15 et 17 Galliéni s'inscrit dans le projet de changement d'image du quartier de Monplaisir. Elle permettra, comme les autres démolitions réalisées dans le cadre du NPNRU, de faire baisser la part de logements sociaux dans le quartier et de contribuer à la mixité sociale. La démolition participe également à la mise en œuvre du projet urbain.

La totalité des logements sociaux démolis sera reconstruite ailleurs, à Angers ou d'autres communes de l'agglomération.

Nature des travaux réalisés :

Aujourd'hui, 6 locataires sont encore dans l'attente d'une solution de relogement. Les équipes de l'agence des 2 Croix d'Angers Loire habitat les accompagnent pour trouver le logement qui correspondra à leurs besoins, tant en termes de secteur géographique souhaité que de montant de loyer en adéquation avec leurs ressources.

Parmi les locataires relogés, une majorité (55 %) a accepté une proposition de relogement dans d'autres quartiers de la ville ou dans des communes de l'agglomération, telles que Verrières-en-Anjou ou Ecoflant. Les autres bailleurs participent également au relogement des ménages : 4 ménages soit 7 % des ménages relogés ont ainsi accepté une proposition de Podeliha, la Soclova ou LogiOuest.

Motion design du processus de relogement des locataires :

<https://www.youtube.com/watch?v=lyYZG-UScHY>

A l'issue de ces relogements, Angers Loire Habitat lancera la déconstruction des deux tours. Celle-ci durera plusieurs semaines et suivra des étapes précises pour limiter les nuisances auprès des riverains :

Sécurisation du site

Désamiantage des bâtiments

Retrait des matériaux et équipements non amiantés

Grignotage des bâtiments du haut vers le bas
Évacuation des matériaux vers les filières de tri dédiées.

Coordination avec les gestionnaires de réseaux/entreprises :

Maîtrise d'ouvrage : Angers Loire Habitat
Maîtrise d'œuvre : FCID

Calendrier prévisionnel :

4^e trimestre 2021 : Appel d'offre
1^{er} semestre 2022 : Démarrage des travaux : les 2 tours seront déconstruites conjointement.
Durée des travaux : 6 mois

Montant de l'investissement réalisé : 2,195 M€ HT

Subventions - ANRU : 1,868 M€

Une fois la démolition achevée, et après la vente du foncier libéré à ALTER, la société d'aménagement créera un espace paysager sur le terrain laissé libre afin d'agrandir le parc Galliéni. Cette extension du parc interviendra en 2023.

Réhabilitation Lyautey - Valéry



La **réhabilitation des ensembles Lyautey - Valéry** fait suite à la déconstruction du porche Lyautey, qui correspondait aux entrées du 7, square Paul Valéry et 34, boulevard Lyautey.

La **démolition du porche** a été conduite au cours du dernier trimestre 2020 : 24 logements ont été concernés, pour un coût de 700 000 € pour cette intervention en milieu urbain contraint.

Motion design de la déconstruction : https://www.youtube.com/watch?v=Y_tCQMyZF4I

La réhabilitation de cet ensemble plus vaste comprend **329 logements**, soit 36 % des logements à réhabiliter par Angers Loire Habitat dans le cadre du NPNRU dans le quartier de Monplaisir.

L'élaboration du programme des travaux a été conduite en **concertation avec les locataires** : une enquête a été menée directement auprès d'eux, un protocole d'accord a été signé avec les associations de locataires, et les habitants ont été invités à valider le programme de travaux.

Le programme a également été travaillé en étroite collaboration avec les services de la Ville d'Angers, l'aménageur ALTER et l'atelier Ruelle, en charge de la maîtrise d'œuvre urbaine du quartier.

Objectifs des travaux :

L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments.

L'amélioration du **confort des logements**.

Le **traitement esthétique** des façades.

L'amélioration de la **sécurisation des biens** et des personnes.

Nature des travaux réalisés :

Les interventions sont programmées :

sur les **façades et les extérieurs**, ainsi que le traitement et l'isolation par l'extérieur des pignons mis à nu suite à la démolition du porche, l'isolation des combles, le traitement des accès aux caves et des locaux vélos ;

dans les **communs** : sécurisation des parties communes, amélioration des entrées, aménagement des halls, signalétique, menuiseries, ventilation, électricité ;

dans les **logements** : remplacement des menuiseries bois par des menuiseries double vitrage PVC et des portes palières, remplacement des équipements sanitaires (cuisine et WC), pose de faïence, création de VMC, mise en sécurité électrique, remplacement des garde-corps des balcons et des menuiseries des loggias.

Les 7 logements situés côté pignon au 5, square Paul-Valéry découverts suite à la démolition du porche seront requalifiés et bénéficieront d'ouvertures supplémentaires.

Coordination avec les gestionnaires de réseaux/entreprises :

Maîtrise d'ouvrage : Angers Loire habitat

Maîtrise d'œuvre : JBA Boucheton

Bureau d'études thermiques : ALTEREA

Coordonnateur SPS : SMOPE

Contrôleur technique : VERITAS

Calendrier :

14 septembre 2021 : Lancement officiel des travaux

Mi-novembre 2021 : Démarrage des interventions sur les bâtiments

3^e trimestre 2023 : Réception des travaux

Montant de l'investissement réalisé : 12,8 M€



Réhabilitation de logements rue Gabriel-Baron



Objectifs des travaux :

La démolition d'un bâtiment de 20 logements au 5 et 6 rue Gabriel Baron,
Des travaux d'amélioration de 256 logements et des parties communes des bâtiments et des travaux de rénovation des pieds de bâtiment.

La rénovation de l'espace public, des voies d'accès et du parc central.

Ces transformations ont pour but d'améliorer la qualité architecturale, technique et énergétique des logements ainsi que le cadre de vie des habitants.

Plan du projet – secteur Baron :



Calendrier prévisionnel :

Travaux de démolition en cours jusqu'au 15 décembre 2021.

Travaux de réhabilitation/résidentialisation :

15 janvier 2021 : lancement de la procédure de consultation d'entreprise

4 novembre 2021 : choix de l'équipe d'architecte et entreprise générale et démarrage des études

Septembre 2022 : démarrage des travaux

Avril 2024 : fin des travaux

Montant de l'investissement réalisé : 12,1 M€ HT

Subventions prévisionnelles ANRU : 1,5 M€



VUE EXTÉRIEURE
DEPUIS LA RUE DE TOURAINE SUR LE MULTI-ACCUEIL

Objectifs des travaux :

La restructuration du groupe scolaire Voltaire

Des travaux d'amélioration du bâtiment portant sur 6 classes maternelles, 12 classes élémentaires, un accueil périscolaire et un restaurant scolaire.

La rénovation de l'espace public, des voies d'accès et du parc central.

La création d'un multi-accueil de 60 berceaux

Ces transformations ont pour but :

d'améliorer la performance énergétique, le confort d'usage et l'accessibilité

d'intégrer de la végétalisation dans les cours d'école.

Coordination avec les gestionnaires de réseaux/entreprises :

Maîtrise d'ouvrage : Ville d'Angers

Maîtrise d'œuvre : JOHANN SAN – KYPSELI – SISBA - GOUSSET INGENIERIE ET COORDINATION – ALHYANGE
ACOUSTIQUE – LANDSCAPE U NEED – CHAUVEAU ET ASSOCIÉS

Calendrier prévisionnel :

Conception : de septembre 2021 à septembre 2022.

Travaux : de mai 2023 à août 2025.

Livraison en août 2025.

Montant des travaux : 6,5 M€ HT

La Cité éducative de Monplaisir n'est pas un lieu, c'est plutôt une façon de travailler toutes et tous ensemble avec des moyens concrets. Elle s'adresse aux jeunes de 0 à 25 ans et à leurs parents. La Cité éducative vise à intensifier les prises en charge éducative des enfants et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Il existe 126 cités éducatives en France, toutes dans un quartier concerné par la rénovation urbaine, avec un budget dédié sur une durée de 3 années.

La semaine de rentrée, du 27 septembre au 2 octobre 2021, véritable temps fort de la Cité éducative de Monplaisir, permettra de présenter et de lancer les actions de la programmation 2021-2022.

Vidéo de présentation de la Cité éducative de Monplaisir : <https://www.youtube.com/watch?v=huDIF0KVD24>

Contexte – Historique

Depuis septembre 2019, la labellisation « Cité Éducative » pour Monplaisir s'inscrit pleinement dans la continuité de la démarche partenariale menée sur ce territoire dans le cadre de l'assistance à maîtrise d'ouvrage « Réussite scolaire et éducative de Monplaisir ».

Ce travail collectif a permis d'alimenter la réflexion stratégique et le plan d'actions de la Cité éducative qui s'articule autour de tous les temps de vie de l'enfant et du jeune pour lui permettre de :

- **Réussir à l'école** en encourageant son ambition, en améliorant le bien-être de tous au sein de l'école et de l'établissement, en renforçant la coéducation et en favorisant la persévérance scolaire,
- **Réussir au quotidien** en renforçant la cohérence et la complémentarité des actions, en accompagnant les familles lors des différentes transitions, en développant ou facilitant l'accès aux activités sportives, culturelles ou scientifiques,
- **Réussir sa vie** en facilitant l'ouverture vers l'extérieur et la mobilité, favorisant l'acquisition du langage, en encourageant les expériences de citoyenneté et en accompagnant leur famille dans leur rôle de parents.

Les actions et chiffres clés 2020-2021 de la Cité éducative de Monplaisir

Les chiffres clés

- Une enveloppe annuelle de l'Etat de **270 000 €** (810 000 € sur 3 ans),
- **Une réunion hebdomadaire** du comité technique,
- **160 acteurs** de quartier investis dans les 8 groupes thématiques,
- **25 actions financées sur le fonds d'amorçage** (projets autour de l'ouverture culturelle, de l'orientation, du vivre ensemble, mise en œuvre d'actions sportives),
- **60 actions financées pour la programmation 2020** émanant des 8 groupes thématiques qui viennent servir le plan d'actions autour des 3 ambitions,
- **Semaine de rentrée de la Cité éducative** en septembre 2020 : 47 classes bénéficiaires de 10 animations.

La semaine de rentrée de la Cité éducative, du 27 septembre au 2 octobre 2021

Vidéo de valorisation de la 1^{ère} édition : <https://www.citeseducatives.fr/cite/cite-educative-dangers/actualites/video-de-valorisation-de-la-semaine-de-rentree-de-la-cite-educative>

Cette deuxième édition aura pour objectifs de :

- Poursuivre l'action de communication auprès des habitants du quartier ;
- Valoriser les compétences présentes dans le quartier des enfants-jeunes et des professionnels ;
- Présenter les actions de la programmation 2021/2022 et l'impulser ;
- Mettre en lumière les actions menées en 2020/2021.

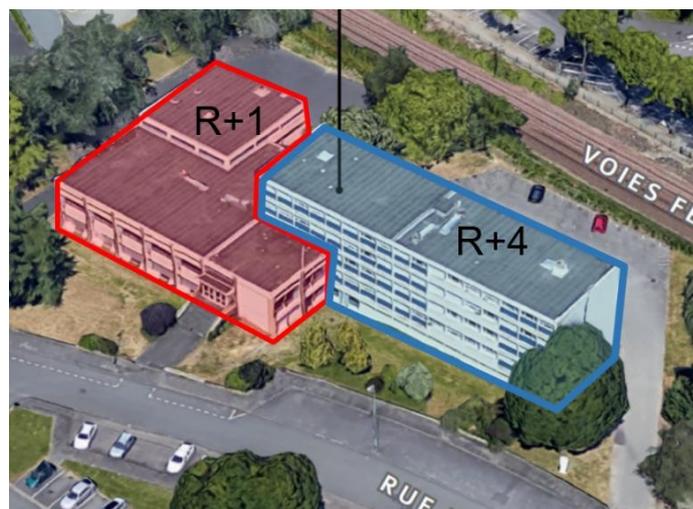
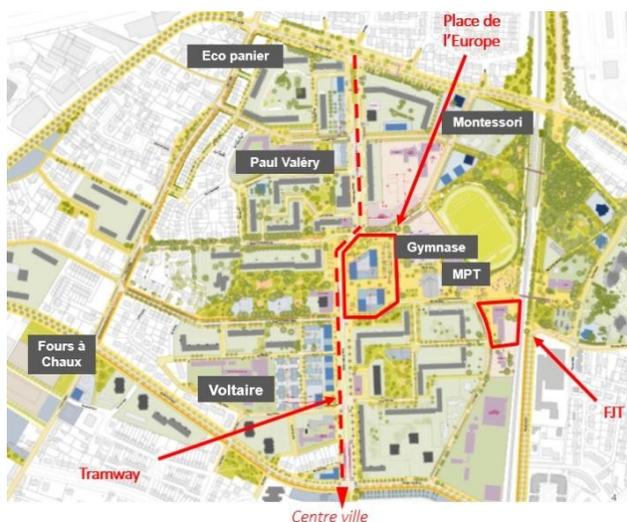
Pendant cette semaine de temps forts, plusieurs propositions sont faites :

- Pour les enfants-jeunes sur temps scolaires du lundi 27 septembre au vendredi 1^{er} octobre ;
- Pour les familles du quartier au Parc Galliéni et à la bibliothèque municipale :
 - Le vendredi de 16 h à 19 h ;
 - Le samedi de 11 h 30 à 18 h.
- Pour les professionnels de la Cité éducative :
 - Une formation sur le thème « Les adolescents présentant des conduites à risques » par La Maison des Ados le lundi 27 septembre ;
 - Un hackathon sur les Valeurs de la République et la Laïcité le mercredi 29 septembre ;
 - Le forum de la Cité éducative le jeudi 30 septembre ;
 - La rotation des malles de lecture entre les différents établissements scolaires.



Pour en savoir plus sur la Cité éducative de Monplaisir : <https://www.citeseducatives.fr/cite/cite-educative-dangers>

Création d'un pôle culturel, éducatif et tertiaire dans l'ancien FJT Monplaisir



Objectifs des travaux :

La création d'un pôle culturel, éducatif et tertiaire dans les locaux de l'ancien FJT du Quartier Monplaisir. L'immeuble est voué à être réhabilité pour accueillir notamment les structures suivantes :

Le PELJ : Le Pôle Éducatif Livres et Jeux, la bibliothèque / ludothèque du Quartier Monplaisir dans les locaux de l'ex-partie restauration (R+1) ;

Les bureaux de la Direction Bâtiments et Patrimoine Communautaire dans les locaux de l'ex-partie hébergement (R+4) (80 agents).

Travaux de mise en conformité sécurité et accessibilité répondant aux normes du futur équipement, travaux sur les façades, travaux d'aménagement intérieur, rénovation thermique.

La surface de l'immeuble est de l'ordre de 3 700 m² dont 750 m² dédié à la bibliothèque/Ludothèque et 550 m² pour le PELJ.

Nature des travaux réalisés :

Restructuration de l'ensemble des locaux existants

Rénovation des façades

Requalification des entrées

Transition énergétique :

Rénovation Énergétique : 60 % d'économies d'énergie

Raccordement au Chauffage Urbain (80 % d'énergie renouvelable)

Réduction impact carbone par conservation des bâtiments existants

Matériaux Bio sourcés : Laine de Bois pour isolation des façades

Protection solaire passive par bris soleil

Absence de climatisation : Puit Canadien

Toiture végétalisée

8 Bornes recharges véhicules électriques installées.

Abris Vélos de 39 places.

Coordination avec les gestionnaires de réseaux/entreprises :

Maîtrise d'ouvrage : Ville d'Angers

Conduite de Projet : Direction des Bâtiments et du Patrimoine Communautaire

Maîtrise d'œuvre : Lionel VIE/Laurent VIE/AIA/AB Ingénierie/DB Acoustic
Coordonnateur SPS : ANJOU MAINE COORDINATION – ANGERS
OPC : TECHNIQUES ET CHANTIERS - ANGERS
Bureau de contrôle : BUREAU VERITAS - BEAUCOUZE

Calendrier :

Démarrage des travaux : Novembre 2021

Réception des travaux : Début 2023

Montant de l'investissement réalisé : 6,8 M€ HT

Subventions :

DPV : 609 792 €

Plan de relance régional : 432 000 €

DRAC : 404 608 €

Façade Rue de Haarlem

